

MAIRIE  
de  
**BANNE**

Banne le 12 mai 2026



# AVIS

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie de Banne :

**Le mardi 19 mai 2026 à 18h00.**

En session ordinaire.

## ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 21 avril 2026.
- Admission en non-valeur.
- Montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité.
- Demande de subvention au Département de l'Ardèche pour le programme de voirie 2026.
- Désignation des membres de la Commission Locale d'évaluation des Charges Transférées (CLECT).
- Remboursement d'une caution à un locataire
- Subvention aux Associations.
- Désignation des membres auprès des commissions communautaires.
- Questions diverses.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes cordiales salutations.

Mme Éliane CHALVET,  
Maire de Banne

